



## Problème de voisinage et vie privée

-----  
Par Nadscooking

Bonjour

J'ai une question par rapport a un problème avec une de mes voisines

Alors j'habite dans une copropriété de 3 personnes je suis là-bas depuis 2015 et je suis au rez-de-chaussée

Y a 1 an déjà l'appartement qui se trouve au dessus de chez moi a été acheté par un particulier qui y habite avec 2 enfants

Donc dans la copropriété y a deux locataires dont moi et un propriétaire habitant

Jusqu'à la pas de problème

Depuis l'arrivée de cette personne je subis un harcèlement régulier de cette personne pour tout et rien

Elle envoie des mails réguliers a ma Propriétaire pour me faire des rappels du règlement de copropriété

Exemple un jour j'étais dans ma partie de jardin et j'écoutais de la musique pas très fort elle vient me voir en criant sur moi qu'elle n'est pas dans l'obligation d'entendre ma musique de merde et qu'elle a besoin de calme car elle travaille chez elle

Je m'excuse de la gêne occasionnée et je coupe de suite la musique

Dans la même journée elle envoie un mail a ma Propriétaire pour se plaindre de ma musique

Autre exemple je fume et je discute avec mes enfants sur ma terrasse à l'extérieur ma Propriétaire reçoit un mail pour le bruit et la fumer de cigarette qui la dérange

Elle envoie des photos de mes poubelles en disant qu'elle trouve des seringues usagées en bas de mes poubelles alors que sur la photo y a rien

Et là où est ma question sur mes droits

J'ai une véranda toute vitrée qui donne sur le parking Commun elle a pris une photo de l'intérieur de ma véranda en cachette et elle l'a envoyée a ma Propriétaire car j'ai un pigeon en cage et un lapin en liberté dans ma véranda pour justifier des odeurs chez elle car soi-disant dans la cage mon pigeon fait caca et que mon lapin a laissé quelques crottes sur le sol

Sur la photo il y a rien de grave et je trouve ça pas normal qu'une personne prenne des photos de mon intérieur pour une raison même si c'est vitré ça reste quand même un espace privé et que je dois subir ce genre de chose en continu sans pouvoir me défendre

Ma Propriétaire subit le harcèlement depuis un an a décidé de vendre car elle me dit en avoir assez de ne pas pouvoir discuter avec elle je me retrouve dans l'obligation de déménager

Donc je voulais savoir qu'elle sont mes recours pour contraindre cette personne même pour le peu qu'il me reste à vivre ici car elle a décidé de me pourrir la vie jusqu'à la fin

Cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour

Et vous n'avez pas envisagé le dépôt de plainte ?

PS/ Merci de ne poster votre question qu'une seule fois

-----  
Par Nadscooking

Bonjour et merci de votre réponse

Oui j'ai envisagé le dépôt de plainte mais je sais pas si elle est vraiment en infraction

Je voudrais perdre mon temps et faire perdre le temps au autre pour une affaire qui N'aboutira pas si c'est pas une infraction

Cordialement